



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A Aurillac, le 16 décembre 2022.

COMMUNIQUE DE PRESSE

VISITE DE L'ÉPICERIE SOCIALE ABC

Le préfet du Cantal Laurent Buchaillat s'est rendu à l'épicerie sociale ABC à Aurillac le jeudi 15 décembre 2022. Créée en 1999, elle est née d'une concertation entre les associations fondatrices d'ABC aujourd'hui membres de son conseil d'administration (banque alimentaire, secours populaire, secours catholique, société Saint-Vincent de Paul), la ville et le CCAS d'Aurillac.

Financée par l'État, le conseil départemental et la CAF, l'association bénéficie également de la mise à disposition de locaux par la ville et du soutien du CCAS qui détache une conseillère en économie sociale et familiale à mi-temps.

L'épicerie solidaire ABC permet aux bénéficiaires qui remplissent les conditions d'accéder à des produits alimentaires à des prix adaptés, d'apprendre la gestion d'un budget, et de rétablir un équilibre financier au sein de leur foyer.

La lutte contre la précarité alimentaire est inscrite au code de l'action sociale et des familles et s'inscrit dans la stratégie de lutte contre la pauvreté et les exclusions. L'accès à l'alimentation, tout comme l'aide à la mobilité en milieu rural, l'accompagnement vers l'emploi et l'accès à la santé sont des leviers pour l'insertion et la lutte contre la pauvreté.

À l'occasion de ce déplacement, M. le préfet a félicité l'épicerie sociale ABC ainsi que les associations membres de son conseil d'administration, qui œuvrent contre la précarité alimentaire, en facilitant l'accès à une alimentation diversifiée, de bonne qualité, aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC